

Cadre réservé à l'administration (ne rien inscrire)

N°

Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest

#### DOSSIER D'INSCRIPTION

# concours interne d'Agent d'Exploitation Principal des TPE

Session 2025

(ouvert aux hommes et aux femmes)

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription : 30 avril 2025 (le cachet de la poste faisant

Date des épreuves d'admissibilité : le 12 juin 2025

Date des épreuves d'admission (sauf modifications) : Semaine du 15 septembre 2025

Les postes offerts au concours pourront être localisés dans les centres d'entretien et d'intervention de la DIR Nord-Ouest suivants :

**CALVADOS: BAYEUX** 

<u>EURE</u> : ÉVREUX

**MANCHE: POILLEY** ORNE: ALENÇON

SEINE-MARITIME: GONFREVILLE L'ORCHER - FERRIÈRES EN BRAY - ROUEN

La localisation des postes peut évoluer jusqu'à la date des résultats.

Avant de renseigner dossier l e d'inscription, lire attentivement la présentation générale ainsi que notice explicative jointe

# I - IDENTITE (écrire en lettres majuscules) :

Mme 🗌	м 🗆	
Nom (nom de famille) :		
Nom d'usage (nom d'usage) :		
Prénom :		
Autres prénoms (séparés par une	e virgule) :	
Né(e) le (jj/mm/aaaa) :		
à (commune et code postal):		
II- <u>COORDONNEES PERSONNELLES :</u> Les courriers de convocation adressés par le CVRH de Rouen seront envoyés à cette adresse		
Adresse :		
Code Postal :	Commune :	
DOM COM ou pays étranger :		
Coordonnées téléphoniques : [2 domicile :	? numéros par case] portable : travail :	
Courriel :		

#### **III- CONDITIONS GENERALES D'ACCES A UN EMPLOI PUBLIC:**

Conformément à l'article 3-6 du décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'État, les concours internes sont ouverts aux fonctionnaires et agents contractuels de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, aux militaires, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale comptant au moins un an de service au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2025, sans condition de diplômes ou de titres, sauf lorsque ces diplômes ou titres sont exigés par des lois et règlements pour l'exercice des fonctions à accomplir ou lorsque l'exercice d'une spécialité l'exige.

Ils sont également ouverts, dans les mêmes conditions, aux candidats justifiant d'un an de service auprès d'une administration, d'un organisme ou d'un établissement mentionné au troisième alinéa du 2° paragraphe de l'article 19 de la loi du 11 janvier 1984 susvisée, dans les conditions mentionnées à cet alinéa.

#### SITUATION MILITAIRE

Si vous êtes de nationalité française, vous certifiez être en situation régulière au regard du Code du Service National ou de la journée défense et citoyenneté:		
Oui Non		
Si vous êtes ressortissant(e) d'un Etat membre de l'Union Européenne ou d'un Etat partie à		
l'accord sur l'espace économique européen autre que la France, l'Andorre, de Suisse ou de		
Monaco:		
Vous certifiez être en position régulière vis-à-vis de service national de l'État dont vous êtes		
ressortissant:		
Oui Non		

### **V-PERSONNES HANDICAPEES:**

reconnu(e) travailleur(euse) handicapé(e) par la commission des droits et de		
nie (RQTH) ?		
Non		
Si oui, 2 justificatifs seront exigés au plus tard le 30 avril 2025 (date de clôture des inscrip-		
ration de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées reconnaissant la qualité de travailleur(euse) handicapé(e) [RQTH] en cours de té icat médical délivré par un médecin agréé par l'administration attestant la atibilité du handicap avec l'emploi postulé et déterminant les aménagements à		
ir ( <u>formulaire joint en annexe n° 1 du présent dossier</u> )		
cas, quels aménagements particuliers d'épreuves le médecin a t-il préconisé :		
épreuves écrites :		
épreuves orales :		
es inscriptions), délai de rigueur, au pôle Conseil Recrutement Carrières du CVRH de		
RE D'EXAMEN : ves d'admissibilité et les épreuves d'admission se dérouleront au CVRH de ROUEN.		
RE D'EXAMEN :		
RE D'EXAMEN :  ves d'admissibilité et les épreuves d'admission se dérouleront au CVRH de ROUEN.  AGEMENT :  gné(e),		
RE D'EXAMEN :  ves d'admissibilité et les épreuves d'admission se dérouleront au CVRH de ROUEN.  AGEMENT :  gné(e),  certifie sur l'honneur de des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des		
RE D'EXAMEN:  ves d'admissibilité et les épreuves d'admission se dérouleront au CVRH de ROUEN.  AGEMENT:  certifie sur l'honneur de des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des exigées pour avoir la qualité de fonctionnaire et des conditions particulières		
RE D'EXAMEN :  ves d'admissibilité et les épreuves d'admission se dérouleront au CVRH de ROUEN.  AGEMENT :  gné(e),  certifie sur l'honneur de des renseignements consignés dans ce dossier et avoir eu connaissance des		
j j st rilitifi po cééééé		

<u>Remarque</u>: Avant expédition, relisez intégralement votre dossier et assurez-vous de l'exactitude de l'ensemble de vos déclarations.

### Annexe nº 1: demande d'aménagement spécifique:

**CERTIFICAT MEDICAL** justifiant d'aménagements particuliers pour un concours de la fonction publique

3. Partie à détacher et à retourner au CVRH de Rouen par le médecin pour le règlement de ses honoraires (accompagnée d'un RIB)	
Nom et prénoms du candidat :	
Nom et cachet du médecin :	
<u>Numéro de SIRET</u> :	